



PRÉAVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Conformément à l'article 513 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), AVIS PUBLIC est donné que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Bécancour, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, selon les directives de la Santé publique et les décrets ou les arrêtés du ministère de la Santé et des Services sociaux en vigueur au moment de la vente, **le mercredi 13 avril 2022, à compter de 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes, ainsi que des intérêts, pénalités et frais, à moins que ceux-ci n'aient été payés avant cette date.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent, par chèque visé, traite bancaire ou mandat-poste à l'ordre de « Ville de Bécancour », le prix de son adjudication, les tarifs judiciaires et droits de greffe, les droits et honoraires du ministre des Finances (3 %), plus les taxes provinciale et fédérale. À défaut du paiement immédiat, l'immeuble sera remis en vente, sans préjudice aux autres recours dont la Ville dispose en pareil cas.

Ces immeubles seront vendus sans aucune garantie et sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter.

Les informations relatives à cette vente, dont les conditions, sont disponibles sur le site Internet de la Ville (www.becancour.net) ou en communiquant avec le Service du greffe au 819 294-6500.

**Nom du propriétaire
selon le rôle d'évaluation**

**Taxes municipales et
scolaires (incluant
intérêts et pénalités)**

JEAN-FRANÇOIS LAVIGNE

Lots numéros 3 540 062 et 4 333 113 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), situés en bordure du chemin des Milans, dans le secteur Gentilly.

508,09 \$

**LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DU CANADA
FRANCOPHONE**

Lot numéro 3 293 757 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), situé en bordure de la rue des Glaïeuls, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval.

97,39 \$

PIERRE CYRENNE

Lots numéros 3 293 487 et 3 293 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), situés en bordure de l'avenue Nicolas-Perrot, dans le secteur Bécancour.

20 904,82 \$

SUCCESSION HENRIETTE LAMOTHE

Lot numéro 3 294 360 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), situé en bordure de l'avenue Nicolas-Perrot, dans le secteur Bécancour.

55,71 \$

ÉRIC CHABAUTY

Lot numéro 3 295 046 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), avec bâtisse y érigée portant le numéro 8200, route des Ormes, dans le secteur Sainte-Gertrude.

4 791,45 \$

9371-2404 QUÉBEC INC.

Lot numéro 5 686 354 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), avec bâtisse y érigée portant le numéro 2340, boulevard Bécancour, dans le secteur Gentilly.

6 294,20 \$

SÉBASTIEN LEGARÉ ET JOSIANE MASSICOTTE

Lot numéro 3 538 805 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2), avec bâtisse y érigée portant le numéro 2260, avenue du Cygne, dans le secteur Gentilly.

5 445,99 \$

Ville de Bécancour, le 23 mars 2022.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville de Bécancour
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1